



*Communiqué de presse  
Paris, le 31 mai 2018*

## **La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) à l'heure de l'Open Data**

Dans un souci d'accessibilité et d'accès à l'information pour le plus grand nombre, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) poursuit et amplifie sa démarche de mise à disposition des données sur l'hébergement et le logement francilien.

### **Accès au logement et prévention des expulsions, des données consultables en ligne**

La DRIHL a mis en ligne un nouveau socle de données sur l'accès au logement et la prévention des expulsions. Les données proposées dans ce socle déclinent par typologie le nombre de demandes, au 31 décembre 2017, le nombre d'attributions sur l'année 2017, ainsi que les données sur la prévention des expulsions.

Cette base de données sur l'accès au logement et prévention des expulsions vient s'ajouter à celle sur les thématiques de l'hébergement et du logement adapté, mis en ligne en 2017, d'après des données au 31 décembre 2016.

La publication de ces données s'inscrit dans la volonté de mise à disposition d'informations afin d'améliorer la connaissance de ces secteurs et de permettre un diagnostic partagé entre les différents acteurs de l'hébergement et du logement.

Consulter le socle de données de la DRIHL

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/donnees-r317.html>

### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)